

Ce samedi matin avait lieu l'assemblée générale de l'association « Espoir 54 » sous la présidence de Mme Barroche.

Hervé Féron a eu l'occasion de souligner la qualité des travaux de cette association, qui a une véritable mission de service public, qui est connue et reconnue pour cela, mais malheureusement insuffisamment reconnue en termes de financements, en particulier de l'État. Le député a évoqué les différentes thématiques développée par cette association, tout le travail sur le lien social, la formation, l'insertion sociale et professionnelle, la participation à l'évolution des représentations sociales qui entraînent une stigmatisation des personnes. Il a relevé la pertinence d'un travail en réseau, travail partenarial. Hervé Féron a repris aussi l'expression de Mme Barroche qui dit que « Espoir 54 pratique une forme de compagnonnage engagé pour l'accompagnement des personnes en fragilité psychique ».

Enfin, il a souligné l'absence de politiques publiques planifiées et concertées au niveau de l'État, qui devrait pourtant se décliner dans une approche territoriale par le biais d'un diagnostic partagé, de projet transversaux, qui allient sanitaire, social, et médico-social. La diminution des financements des GEM mets une association comme « Espoir 54 » en situation critique. Hervé Féron propose qu'on facilite les procédures pour les montages de dossiers de demandes de subventions, et que l'on arrête le morcellement des parcours pour les personnes.

C'est une véritable dynamique qui est à réorganiser dans ce pays. La présidente, Mme Barroche, a ajouté qu'il était regrettable qu'au niveau de l'agglomération nancéienne, il y ait une absence total de conseil local de santé mentale.